

# Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Programme Erasmus + 2021-2027

Direction des relations internationales



**EHESP**

## L'EHESP, une école à vocation internationale

---

La loi de santé publique du 9 août 2004 définit les quatre missions de l'EHESP :

- assurer la **formation** des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
- assurer un **enseignement supérieur** en matière de santé publique ;
- contribuer aux activités de **recherche en santé publique** ;
- développer les **relations internationales** notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.

## Stratégie internationale (UE et hors UE)

---

La stratégie de l'EHESP en termes de développement des relations internationales répond à l'une des quatre missions fondatrices de l'Ecole. En s'inscrivant dans la continuité de son précédent contrat d'objectifs et de performance (2014- 2018), **l'EHESP poursuit l'ambition d'accroître sa notoriété, son attractivité et sa visibilité au niveau européen et international**. Mise en œuvre de façon transversale, elle est déployée en cohérence avec la stratégie de la France en santé mondiale 2017-2021, avec quatre axes prioritaires :

- Renforcer les systèmes de santé tout en luttant contre les maladies ;
- Renforcer la sécurité sanitaire au niveau international ;
- Promouvoir la santé des populations ;
- Promouvoir l'expertise, la formation, la recherche et l'innovation françaises

Les bénéfices attendus de la stratégie internationale de l'EHESP incluent, à la fois, **la préparation des élèves, étudiants et doctorants à évoluer dans un monde globalisé** et à **faire face aux défis de santé globale, la production, le partage et la diffusion des travaux de recherche, ou encore la solidarité internationale** et le renforcement de la renommée de l'EHESP.

Plus particulièrement dans le domaine de **la coopération internationale**, de nombreuses sollicitations venant de divers pays ou des organismes spécialisés en terme de renforcement des capacités dans ce secteur ne peuvent être satisfaites par l'Ecole au regard de ses ressources internes limitées. Ainsi l'analyse de scénarios, tels que **la filialisation**, doit permettre à l'EHESP de développer résolument ses capacités d'action en faveur de son rayonnement international, sans affecter le juste équilibre à préserver entre ses missions et en renforçant les synergies entre elles.

## Participation au programme Erasmus+ de l'EHESP

---

La participation au programme Erasmus+ va permettre à l'EHESP de renforcer le rayonnement et la reconnaissance internationale de l'École sur le plan des activités de formation, recherche et expertise (appui technique) en s'appuyant sur des dispositifs adaptés au sein du programme Erasmus+ et des partenariats ciblés, tout en faisant évoluer certaines de ses pratiques.

### *Les compétences interculturelles*

En se joignant au programme Erasmus+, l'EHESP souhaite inscrire l'international et plus particulièrement l'Europe au cœur de l'expérience de formation de sa communauté. Un des objectifs est de **développer les compétences interculturelles des apprenants et des personnels, en favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants au sein de ses pays partenaires européens mais aussi hors Europe avec des partenaires stratégiques**. L'EHESP souhaite proposer des outils d'accompagnement et de formation pour tous, en intégrant

les compétences interculturelles dans la logique des **blocs de compétences**, et permettant ainsi à l'ensemble de sa communauté de renforcer ces compétences, par le **développement d'opportunités de mobilité internationale physiques ou virtuelles, longues ou courtes, ou hybrides** (séjour court en présentiel puis modalités à distance). Il s'agit avant tout de favoriser les échanges et mobilités internationales pour tous en permettant aussi les opportunités hors Europe en participant à **des projets de mobilité internationale de crédits** vers au moins un partenaire d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

### *Internationalisation des campus et des formations*

En s'inscrivant dans différentes actions du programme Erasmus+, l'EHESP pourra ainsi en accord avec sa stratégie internationale, développer une politique volontariste d'internationalisation des campus et poursuivre son engagement dans **l'amélioration de l'accueil et des services aux étudiants internationaux**.

Afin de se moderniser et de participer à la construction d'un espace européen de l'éducation, l'EHESP souhaite développer l'offre de formation pour un public international en s'appuyant notamment sur **une co-construction dans le cadre des partenariats universitaires existants** et sur l'expertise au sein de son Centre d'Appui à la Pédagogie en matière de transformation pédagogique et numérique, et proposer ainsi des **modalités pédagogiques actives diversifiées, selon l'approche par compétences**. Un séminaire de la communauté pédagogique a lieu tous les ans afin de faire le point sur les pratiques pédagogiques innovantes. La Direction des relations internationales ambitionne, au cours de la période de son projet stratégique, de dédier un séminaire, à la thématique de la mobilité internationale, afin de travailler à la mise en place de différentes formes de mobilités telles que la mobilité combinant de courts séjours à l'international et des cours et travaux de groupe à distance (blended mobility). La période sanitaire actuelle engage tout particulièrement les universités à revoir l'organisation des mobilités tout en maintenant l'international au cœur des objectifs.

### *Erasmus Going Digital*

Afin de faciliter l'accès à la mobilité Erasmus+ au plus grand nombre et d'améliorer la qualité des mobilités, l'EHESP s'implique dans la dématérialisation des procédures administratives de la mobilité et **applique les recommandations de l'initiative « Carte étudiante européenne » en rejoignant le réseau Erasmus Without Paper, et en œuvrant à la mise en place de la carte étudiante européenne et à l'accès de l'application mobile Erasmus+**.

L'EHESP est aussi impliquée dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale, et a reçu **le label DD&RS** conformément aux engagements et aux valeurs de la Conférence des Grandes École et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Ce label permet de valoriser au niveau national et international les démarches DD&RS de l'établissement et l'engage à poursuivre une démarche d'intégration du développement durable dans sa stratégie, son fonctionnement interne et dans ses relations avec ses partenaires.

### *Impact du programme et sur ses partenaires*

La consolidation de ces échanges passera par une implantation solide de l'EHESP au sein de son territoire grâce au programme Erasmus +, en **développant ses partenariats universitaires dans le domaine de la recherche et avec des structures économiques et sociales locales** (projet UniR – Université de Rennes regroupant 7 établissements rennais de l'enseignement supérieur et plus de 60.000 étudiants), afin de favoriser l'excellence et le développement régional, en lien avec les partenariats européens et internationaux. La transversalité entre l'université et le monde professionnel correspond à l'un des objectifs stratégiques de l'EHESP, en intégrant le développement et le transfert de connaissances relatives à la transformation du système de santé en proposant **un nouveau cursus « master-doctorat » innovant dans le domaine des recherches sur les services et le management en santé**, afin de former à et par la recherche une nouvelle génération non seulement de

chercheurs, mais également de managers et professionnels de santé. Cette activité au sein de la société se traduira également par **la participation à l'animation et à la contribution aux débats et réflexions portant sur la santé**, notamment au sein des institutions nationales (Ministère de la santé, Haut Conseil de la Santé Publique...), régionales (collectivités territoriales, Agence Régionale de Santé) et locales (Centre Hospitalier Universitaire, réseau des villes-santé de l'OMS, ...).

---

Signature



**EHESP**

Ecole des hautes études en santé publique  
Avenue du Professeur Léon Bernard  
CS 74312 – 35043 Rennes Cedex  
Tél : +33 (0)2 99 02 22 00  
Fax : +33 (0)2 99 02 26 25  
[www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)



**EHESP**